

UN TEXTE DE TERTULLIEN SUR L'AMEN DE LA COMMUNION

LE récent décret de la Sacrée Congrégation des Rites, restituant à toute l'Eglise latine le rite ancien de la distribution de la communion (*Corpus Christi. — Amen*), a attiré de nouveau l'attention sur les origines de cette formule vénérable. Elle remonte, non pas au 16^e siècle, comme *La Croix* (26-27 avril) l'a imprimé par un fâcheux lapsus¹, mais bien au 4^e, et même plus haut encore.

Les témoignages sont très clairs pour les 4^e et 5^e siècles, en Occident comme en Orient. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler des textes déjà bien connus (nous les citons en remontant l'ordre chronologique).

S. AUGUSTIN, *Serm.* 272 (P L 38, 1247) : « Tu entends : *Corpus Christi*, et tu réponds : *Amen.* » — *Tract. de dominica sancta Paschae*, 1 (M A, 1, 463) : « Ce pain est le corps du Christ. ... Vous y souscrivez, quand vous répondez : *Amen.* » (Cf. encore *C. Faust.* XII, 10; P L 42, 269. En cet endroit, Augustin signale que cet usage est universel : « ab omnibus gentibus respondetur *Amen* »).

THÉODORE DE MOPSUESTE, *Hom. Cat.*, XVI (2^e sur la messe), 2 (Ed. R. TONNEAU, 579) : « Le pontife donc, en donnant (l'oblation), dit : Le corps du Christ. ... Tu dis aussi après lui : *Amen.* Par ta réponse à toi, tu confirmes la parole du pontife, et tu contresignes la parole de celui qui donne. »

S. JÉRÔME, *Ep.* 82 (à Théophile), 2 (P L 22, 737) : « Avec quelle conscience approcherai-je de l'eucharistie du Christ, et répondrai-je *Amen*, si je doute de la charité de celui qui me la présente ? »

S. AMBROISE, *De Sacram.*, IV, 5, 25 (S C, 116) : « Quand tu te

1. Ce lapsus fut reproduit par exemple dans la *Semaine religieuse* de Versailles (2 mai). Par contre la *Semaine religieuse* de Paris (même date) dit correctement 4^e siècle.

présentes, le prêtre te dit : Le Corps du Christ. Et tu réponds : *Amen*, c'est-à-dire : C'est vrai. »

S. CYRILLE DE JÉRUSALEM (?), *Cat. Myst.*, V, 21 (P L 33, 1125) : « Reçois le corps du Christ, en répondant *Amen*. »

Const. Apost., VIII, XIII, 15 (Funk, 518) : « Que l'évêque donne le pain consacré (la *prophora*), en disant : Le corps du Christ; et que celui qui la reçoit dise : *Amen*. Et que le diacre tienne le calice et le présente en disant : Le sang du Christ, calice de vie; et que celui qui boit, dise : *Amen*. »

On citera encore les *Canons d'Hippolyte*, qui représentent une tradition égyptienne : « Ensuite que l'évêque leur présente le corps du Christ en disant : Voici le corps du Christ, et qu'ils disent : *Amen*. Et ceux à qui il présente le calice en disant : Voici le sang du Christ, qu'ils disent : *Amen* » (XIX, 146-147, pp. 100-101 Achelis).

Pour le 3^e siècle, on rappellera, d'après la lettre du pape Corneille à Fabius d'Antioche, comment Novatien exigeait des adeptes de sa secte qu'en recevant l'eucharistie, ils répondent, non pas *Amen*, mais : je ne retournerai pas à Corneille (dans *Eus., H.E.*, VI, 43, 19; S C, 158. Sur le témoignage de Denys d'Alexandrie, voir ci-dessous).

Au début du 3^e siècle enfin, on a la *Tradition apostolique* d'Hippolyte : « Que l'évêque... après avoir rompu le pain, dise, en en donnant un morceau à chacun : Le pain du ciel dans le Christ Jésus. Et que celui qui le reçoit réponde : *Amen* » (Ed. B. BOTTE, 21; S C, 54).



Ces textes, encore une fois, sont connus, et nous ne les avons rappelés que pour mémoire; nous voudrions maintenant attirer l'attention sur un témoignage qu'on voit moins souvent cité à notre propos², et qui nous reporterait à la fin du 2^e siècle.

Il s'agit de TERTULLIEN, *De Spectaculis*, 25. L'ouvrage remonte aux années 197-200. L'auteur veut détourner les chrétiens de la fréquentation des théâtres et des jeux : « De la bouche qui a répondu *Amen* au *Sanctum*, peux-tu rendre témoignage au gladiateur, et dire εἰς αἰῶνας ἀπ' αἰῶνος à un autre qu'à Dieu et au Christ³ ? »

2. Par exemple, le P. J. A. Jungmann, qui cite tous les témoignages que nous avons rappelés, ne parle pas de ce texte de Tertullien (*Missarum Solemnia*, trad. fr., III, 321-322).

3. « Ex ore quo *Amen* in *Sanctum* protuleris, gladiatorum testimonium reddere, εἰς αἰῶνας ἀπ' αἰῶνος alii omnino dicere nisi Deo et Christo » (CC, I, 249).

Notre attention a été attirée à nouveau sur ce texte par le beau livre du

Comment faut-il comprendre ce *Sanctum*, que nous avons transcrit sans le traduire ? On pourrait être tenté de penser au *Sanctus* de la messe, le « Trishagion liturgique », auquel un autre passage de Tertullien peut faire allusion : « L'assemblée des anges ne cesse de dire : *Sanctus, Sanctus, Sanctus*. Nous aussi, candidats à la vie des anges (*angelorum candidati*), si nous le méritons, nous apprenons dès maintenant à faire monter vers Dieu cette voix céleste, et à remplir l'office qui sera le nôtre dans la gloire à venir » (*De orat.*, 3; C C, 1, 259).

De ce dernier texte on peut rapprocher un passage de la *Passion* des saintes Perpétue et Félicité, dont on sait les attaches littéraires avec Tertullien. Il s'agit de la vision de Sатурus : « Nous sommes entrés (au ciel), et nous avons entendu un chant qui répétait sans cesse d'une seule voix : *Agios, Agios, Agios* » (*Passio SS. Perp. et Fel.*, 12; Krüger, 40).

L'inspiration liturgique de ces deux passages est évidente, et peut faire penser en effet à une célébration liturgique. Faut-il pour autant voir dans notre texte du *De Spect.* une allusion au *Sanctus* de la liturgie eucharistique ? On remarquera d'abord que le chant du *Sanctus* n'est attesté ni en Afrique, ni à Rome, à l'époque où nous sommes⁴. On observera ensuite que, si l'*Amen* est attesté comme réponse à l'anaphore (JUSTIN, *1 Apol.*, 65, 67; HIPPOCRATE, *Trad. Apost.*, 4; DENYS D'ALEX., lettre au pape Xyste, dans EUS., *H.E.*, VII, 9, 4; S C, 175 : il parle d'un homme qui avait été longtemps en communion avec l'Eglise, « avait entendu l'eucharistie et répondu l'*Amen* »), ou après les paroles de la consécration (par exemple AMBROISE, *Myst.*, 9, 54; AUGUSTIN, *Serm. Denis*, 6, 3; M A, 1, 31), on ne voit pas qu'il le soit en réponse aux acclamations du *Sanctus*⁵. Sans doute les *Constitutions apostoliques* (VIII, XII, 28, p. 506 Funk) mentionnent-elles l'*Amen* à la fin du *Trishagion*;

P. A. HAMANN, *La Prière*, t. II, Paris, 1963, qui le cite deux fois (pp. 64 et 268), et le traduit comme suit : « La bouche qui répond *Amen* au Trishagion liturgique n'a pas le droit à l'heure du martyre d'adorer et de confesser pour l'éternité aucun autre que Dieu et son Christ. »

Ce n'est pas ainsi, croyons-nous, qu'il faut comprendre ce texte. Il ne s'agit certainement pas de « l'heure du martyre », et de « confesser pour l'éternité », mais des jeux de l'amphithéâtre (le *De Spectaculis!*), et des acclamations aux gladiateurs. Sur ces acclamations, qu'on pourrait traduire fort approximativement *vivat semper*, ou *for ever*, voir E. PETERSON, 'ΕΙΣ ΘΕΟΣ, Göttingen, 1926, p. 169; Th. KLAUSER, RAL, I, 229. — Il ne s'agit pas non plus, comme nous allons essayer de le montrer, du « Trishagion liturgique », mais de la communion.

4. On ne le trouve pas par exemple dans l'anaphore d'Hippolyte (cf. J. A. JUNG-MANN, *op. cit.*, I, 57). — On a voulu trouver dans la *1^{re} Clem.* une allusion à un usage liturgique du Trishagion d'Isaïe 6, 3; mais voir *contra*, W. C. VAN UNNIK, *1 Clement 34 and the Sanctus, Vigiliae Christianae*, 5 (1951), 204-208.

5. On trouvera encore chez saint Jean Chrysostome par exemple une allusion à l'*Amen* à la fin de l'anaphore, *In Ep. I ad Cor. Hom. XXXV*, 3; PG 61, 299.

mais ce n'est pas là une « réponse » de l'assemblée à l'acclamation liturgique, puisque celle-ci est chantée par tout le peuple en même temps. Ce dernier argument paraît décisif.

D'autre part, le *Sanctum* comme désignation de l'eucharistie apparaît, au moins par allusion, chez Tertullien encore (*De Praescr.*, 41, 2; S C, 147) : (les hérétiques) jetteraient les choses saintes (*sanctum*) aux chiens, et les perles... aux porceaux⁶. On le retrouve chez Cyprien (*De lapsis*, 16; Hartel 256), et sous la forme plus précise *Sanctum Domini* (*De cath. Eccl. Un.*, 8; *De lapsis*, 15, 26; *Ep.* 31, 6; Hartel 217, 248, 256, 262). On le retrouve encore, en parallèle à l'eucharistia, dans le *De spectaculis* de Novatien, 5 (Hartel, 3, 8).

Tout cela, semble-t-il, nous autorise à voir dans notre texte une allusion à la réponse du fidèle qui reçoit le *Sanctum*, l'eucharistie. On pourrait voir une confirmation de cette interprétation dans un autre passage de la *Passio* de Perpétue et de Félicité, dans un contexte à vrai dire assez différent. C'est dans la vision de Perpétue : le pasteur céleste qui lui est apparu l'appelle et lui donne une bouchée de fromage; elle le reçoit les mains jointes et le mange, et tous les assistants disent : *Amen* (*Passio*, 4; Krüger, 37). L'allusion à la communion paraît claire; mais ce n'est pas la communiant, mais bien tous les assistants qui répondent *Amen*. Ceci ne paraît pas attesté ailleurs.

Mais ne faudrait-il pas entendre dans cet *Amen* la réponse finale à l'anaphore, comme le faisait par exemple P. Le Brun⁷? Nous ne le pensons pas, d'abord parce que nous ne voyons pas que *Sanctum* désigne jamais l'anaphore, et en outre parce que la raison alléguée par Le Brun ne nous paraît pas convaincante : « La disproportion que Tertullien montre entre applaudir à un gladiateur et applaudir au prêtre pendant le saint mystère fait voir qu'il ne s'agit pas de l'*Amen* qu'on disoit en recevant l'eucharistie, mais de l'*Amen* que les fidèles répondoient à la fin des prières du Canon. » Mais où Tertullien parle-t-il d'« applaudir au saint mystère »? Il parle de répondre *Amen* au *Sanctum*, et la « disproportion » entre cet acte solennel de foi et l'applaudissement au gladiateur est tout aussi grande que celle qu'il y aurait à applaudir un gladiateur après avoir répondu *Amen* à la fin du canon.

6. L'application à l'eucharistie du *logion* de Mt 7, 6, apparaît déjà dans la *Didachè*, 9, 5. — Sur *sanctum*, τὸ ἅγιον, cf. F. J. DÖLGER, 'ΙΧΘΥΣ, II, 1922, p. 554, n. 12.

7. P. LE BRUN, *Explication de la Messe*, t. II, Paris, 1726, p. 45.

Nous retenons donc le texte de Tertullien comme un témoignage, remontant à la fin du 2^e siècle, de l'*Amen* prononcé par le communiant à qui le prêtre présente le *Sanctum*, le *Corpus Christi*⁸. Et peut-être Tertullien lui-même, ou plus tard saint Basile, n'auraient-ils pas hésité à voir dans cet usage une « tradition apostolique⁹ ».



En terminant ces considérations dont l'intérêt peut paraître un peu mince, on rappellera que pour les Pères, cet *Amen* du communiant est la confession de sa foi au Corps du Christ qui lui est présenté, ou mieux, qui lui est annoncé : « Ce n'est pas sans raison que tu dis *Amen*, reconnaissant dans ton esprit que tu reçois le Corps du Christ. Quand tu te présentes, le prêtre te dit en effet : Le Corps du Christ, et tu réponds : *Amen*, c'est-à-dire : C'est vrai. Ce que la langue confesse, que la conviction le garde » (Saint AMBR., *De Sacr.*, IV, V, 25; SC, 116; cf. *De Myst.*, IX, 54; 188). Comme Théodore de Mopsueste en Syrie, saint Augustin en Afrique dit que par cette réponse le communiant souscrit à l'affirmation du prêtre et à la parole de Jésus-Christ lui-même (cf. encore *Serm.* 272; 334, 2; P L 38, 1247, 1469). Notre *Amen* est un acte de foi, et un engagement qui renouvelle et contresigne celui du baptême. En expliquant aux fidèles la nouvelle formule de communion, les pasteurs leur montreront que c'est là tout autre chose qu'un détail de rubrique ou qu'une innovation de liturgistes en mal d'archéologie!



Il y a autre chose encore, et sur ce point l'enseignement de saint Augustin est d'une inépuisable richesse. En répondant *Amen*, le chrétien adhère au Corps du Christ, qui est l'Eglise, mystiquement signifiée et présente dans le Corps eucharistique. Il suffit de citer cette phrase d'un sermon adressé aux nouveaux baptisés (*ad infantés*) le jour de la Pentecôte :

« Si tu veux comprendre ce qu'est le Corps du Christ, écoute

8. Sur tout ceci, v. E. DEKKERS, *Tertullianus en de geschiedenis der Liturgie*, Bruxelles-Amsterdam 1947, pp. 45-46. — Plus anciennement, K. ADAM, *Die Eucharistielehre des hl. Augustinus*, 1908, p. 12. — P. GLAUE, *Amen nach seiner Bedeutung und seiner Verwendung in der alten Kirche*, ZKG 44 (1925), pp. 184-188 (sur notre texte, 195, n. 2). — F. J. DÖLGER, *op. cit.*, p. 518. — W. ROETZER, *Des heiligen Augustinus Schriften als Liturgie-Geschichtliche Quelle*, 1930, pp. 133-134.

9. Cf. TERTULLIEN, *De Corona*, 4, CC, II, 1042-1042. — S. BASILE, *De Spiritu Sancto*, 27, 66; SC, 233-234.

l'Apôtre qui dit aux fidèles : « Vous êtes le Corps du Christ et ses membres » (1 Cor 12, 27). Si donc vous êtes le Corps du Christ et ses membres, c'est votre *mystère*¹⁰ qui est placé sur la table du Seigneur, c'est votre *mystère* que vous recevez. Vous répondez *Amen* à ce que vous êtes, et en répondant vous y souscrivez. Tu entends dire : *Corpus Christi*, et tu réponds *Amen*. Sois un membre du Corps du Christ, pour que ton *Amen* soit vrai (*Serm.* 272; P L 38, 1247).

Ou encore celle-ci :

« Ce pain est le Corps du Christ dont parle l'Apôtre, quand il s'adresse à l'Eglise : Vous êtes le Corps du Christ et ses membres. Ce que vous recevez (c'est-à-dire le Corps du Christ), vous l'êtes, par la grâce qui vous a rachetés. Vous y souscrivez, quand vous répondez *Amen*. Ce que vous voyez, c'est le sacrement de l'unité » (*Serm. Guelf.* 7, 1; M A, 1, 463).

Par son *Amen*, le communiant affirme et signifie son appartenance au Corps du Christ qui est l'Eglise, sa volonté de vivre dans la charité et dans l'unité. Ici aussi, en expliquant l'*Amen* de la communion, le pasteur pourra proposer aux fidèles, d'une façon renouvelée, la profondeur et la richesse du mystère de l'eucharistie et du mystère de l'Eglise, qui ne font qu'un unique mystère, celui du *Corpus Christi. Amen*¹¹!

P. TH. CAMELOT.

10. Le signe sacré, le sacrement (*mysterium = sacramentum*) de la réalité sainte que vous êtes.

11. Sur ce thème augustinien, et très traditionnel, voir par exemple J. PINTARD, *Présence du Corps mystique dans l'Eucharistie*, *L'Ami du Clergé*, 70 (1960), pp. 89-92, et surtout le récent article de M. HUFTIER, *Corpus Christi. Amen*, dans *La Vie Spirituelle*, oct. 1964, pp. 477-501.